

Avis d'appel d'offres ouvert

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LA CONSTRUCTION DES MAISONS EN PLANCHES AVEC CUISINE ET LATRINE POUR LE COMPTE DE LA FONDATION PANZI

Lot 01 : la construction de 10 maisons en planches avec cuisine et latrine.

Lot 02 : la construction de 05 maisons en planches avec cuisine et latrine.

Projet : Soutenir les victimes de violence sexuelle dans leur parcours d'intégration socio-économique par la construction de maisons, de cuisines et de latrines, phase II

Et

Projet : Soutenir les victimes de violences sexuelles dans leur parcours d'intégration socio-économique et leur accompagnement juridique – Phase III

N° de l'offre : **REP-02/DAO/FP/LOG/CONSTRUCTION/CMB/2026/30CD25-30CD26**

NUMERO DE L'OFFRE	REP-02/DAO/FP/LOG/CONSTRUCTION/CMB/2026/30CD25-30CD26
OBJET DE SOUMISSION	SELECTION D'UNE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
ACTIVITE DE CONSTRUCTION	Construction des maisons en planches avec cuisine et latrines
NOMBRE DE LOTS (02) *	Lots 01 : Construction de 10 maisons en planches avec cuisine et latrine Lots 02 : Construction de 05 maisons en planches avec cuisine et latrine
<i>*les soumissionnaires doivent postuler aux deux lots</i>	
SITE DE CONSTRUCTION	LUBONA (Territoire de WALUNGU)
SUPERVISION ADMINISTRATIVE	COORDINATION DU PROJET
SUPERVISION TECHNIQUE	Architecte (Ingénieur) de la Fondation PANZI
TYPE DE CONTRAT	Marché à prix unitaire
DATE DE PUBLICATION	28 / 9 / 2026
DATE DE CLOTURE	12 / 10 / 2026.

SOMMAIRE

1.	Dossier d'appel d'offres	4
a.	Retrait des dossiers d'appel d'offre.....	4
b.	Transmission de l'offre	4
c.	Date limite de la soumission.....	5
d.	Descriptif des travaux par lots.....	5
2.	Remise des offres	5
a.	Offre administrative, offre technique, offre financière	5
b.	Informations et documents devant apparaître dans le dossier	6
c.	Précisions sur les critères	9
d.	Caution.....	9
e.	Dépenses liées à l'offre.....	9
f.	Approvisionnement	9
g.	Suivi.....	9
h.	Données chiffrées	10
3.	Connaissance des lieux	10
4.	Engagement.....	10
5.	Caractère confidentiel	11
a.	Article 5.1.....	11
b.	Article 5.2.....	11
6.	Eclaircissements apportés aux offres.....	11
7.	Modification du dossier d'appel d'offre.....	11
a.	Article 7.1.....	11
b.	Article 7.2.....	11
8.	Langue de l'offre.....	11
9.	Montant de l'offre	11
a.	Article 9.1.....	11
b.	Article 9.2.....	11
c.	Article 9.3.....	12
10.	Monnaie de l'offre et monnaie de règlement.....	12
a.	Article 10.1.....	12
b.	Article 10.2.....	12
11.	Détermination de la conformité de l'offre	12
12.	Correction des erreurs.....	12

a.	Article 12.1.....	12
b.	Article 12.2.....	12
13.	Droit reconnu à la Fondation Panzi d'accepter ou de rejeter toute offre.....	12
14.	Notification de l'attribution du marché.....	12
15.	Signature du marché.....	13
a.	Article 15.1.....	13
b.	Article 15.2.....	13
c.	Article 16 - Ouverture et évaluation des offres.....	13

Introduction :

La Fondation Panzi est une organisation non gouvernementale, ayant son siège à Panzi, sur l'avenue Jean MIRUHO No.24, commune d'Ibanda, Ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu en RDC.

Elle a été créée à l'initiative du professeur Denis MUKWEGE MUKENGERE, prix Nobel de la paix 2018. Dans sa mission, elle agit pour l'épanouissement intégral de la femme et la promotion du genre. La Fondation Panzi a dans sa vision le souci de voir l'émergence des femmes actrices à part entière dans une société où règne la cohésion sociale.

Elle a comme objectif de promouvoir les droits de la femme, soutenir et accompagner les victimes des violences sexuelles et leurs dépendants, et de lutter contre les violences sexuelles.

A cet effet, la Fondation Panzi en partenariat avec l'Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise (AICRL) a pour objectif de construire des maisons en planches avec cuisine et latrine dans le territoire de WALUNGU, groupement de LUBONA, dans le Sud Kivu.

1. Dossier d'appel d'offres

a. Retrait des dossiers d'appel d'offre

Les entreprises souhaitant répondre à cet appel d'offres pourront accéder au dossier en ligne contenant toutes les annexes en scannant le code QR en dessous de ce paragraphe.



b. Transmission de l'offre

La soumission des offres devra être effectuée par **dépôt physique, dans une enveloppe scellée de manière hermétique**. Le dépôt s'effectuera dans le coffre prévu à cet effet, situé à la guérite de la Fondation Panzi, et sera enregistré dans un registre dédié.

L'enregistrement devra être signé à la fois par le soumissionnaire qui remet le dossier et par la personne chargée de le réceptionner.

Les dépôts sont acceptés uniquement durant les heures d'ouverture des bureaux, soit de **7h30 à 15h30, du lundi au vendredi** (voir *Conditions de soumission des offres*).

c. Date limite de la soumission

Les offres présentées selon les instructions transmises dans le dossier d'appel d'offres doivent être transmises au plus tard le 12/10/2026 à 15h30 en version papier au Bureau de la Fondation Panzi (contre signature).

d. Descriptif des travaux par lots

Les travaux de cet appel d'offres concernent la construction des maisons en planches à Lubona.

Lot 01 : Construction de 10 maisons en planches avec cuisine et latrine dans le cadre du projet 30CD26 ;

Lot 02 : Construction de 05 maisons en planches avec cuisine et latrine dans le cadre du projet 30CD25.

Les travaux objets de cet appel d'offre concernent la construction de maisons en bois et plus précisément :

- Le terrassement et l'implantation du bâtiment ;
- La construction d'une maison comprenant (voir plans en annexe) :
 - o Un salon de 9,6 m²
 - o Trois chambres à coucher surface respective 4,56 m² ; 6,36 m² ; 5,04 m².
 - o Une cuisine de 4 m² est construite à l'extérieur
 - o Une toilette et une douche de 2 m² sont également construites à l'extérieur du bâtiment au-dessus d'une fosse sèche.

Le descriptif des travaux est consigné dans le cahier de charges (voir Annexe)

Nb : Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'augmenter le nombre de maisons à construire, sans que cela n'entraîne de modification du prix unitaire par maison indiqué dans l'offre financière.

2. Condition de Soumission des offres

- a. Offre administrative, offre technique, offre financière

Le dossier de soumission doit être remis dans un seul paquet qui portera uniquement la mention :

Dossier d'appel d'offres

Fondation Panzi,
Avenue Jean MIRUHO N 24,
Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu en RDC.

Projet : Construction des maisons en planches avec cuisine et latrine pour le compte de la Fondation Panzi au Sud-Kivu, RDC

Lot 01 et Lot 2 : Construction de quinze (15) maisons en planches avec cuisine et latrine.

Nota : Tous les documents joints à la soumission doivent être signés et paraphés à chaque page par le soumissionnaire.

Les enveloppes intérieures seront libellées comme suit :

Enveloppe 1 : Offre Administrative

Projet : « Construction de dix (10) maisons en planches avec cuisine et latrine »
Fondation Panzi /Bukavu/2026/MOIS/JOURS

Enveloppe 2 : Offre Technique

Projet : « Construction de dix (10) maisons en planches avec cuisine et latrine »
Fondation Panzi /Bukavu/2026/MOIS/JOURS

Enveloppe 3 : Offre Financière

Projet : « Construction de dix (10) maisons en planches avec cuisine et latrine »
Fondation Panzi /Bukavu/2026/MOIS/JOURS

Chaque enveloppe intérieure devra contenir deux enveloppes distinctes : une enveloppe « offre administrative ORIGINALE » et une autre enveloppe « offre administrative COPIE » et cela pour tous les autres offres (Technique et Financière).

1. L'enveloppe Offre administrative contiendra un original (marqué Original) et une copie.
2. L'enveloppe Offre technique comportera un original (marqué Original) et une copie.
3. L'enveloppe Offre financière contiendra un original (marqué Original) et une copie.

Le montant de l'offre relatif au projet, exprimé en Dollars Américains **sera indiqué en chiffres et en lettres dans la lettre de soumission.**

NB : Si une offre ne respecte pas les conditions de soumissions des offres, l'offre sera automatiquement rejetée.

b. Informations et documents devant apparaître dans le dossier

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché.

A cette fin, toutes les offres présentées seront accompagnées des documents suivants :

PIECES ADMINISTRATIVES			
Dénomination		STATUT	OBSERVATIONS
	Copie du RCCM et/ou Statuts de l'entreprise	OBLIGATOIRE	Dûment signés et cachetés par les autorités compétentes.
	Présentation de l'entreprise	OBLIGATOIRE	
	Attestation de régularité fiscale 2026 (document délivré par les autorités compétentes)	OBLIGATOIRE	Fournir les documents les plus récents en votre possession délivrés par les autorités compétentes.
	Attestation de paiement des cotisations CNSS à jour (ou copie légalisée) 2026	OBLIGATOIRE	
	Lettre de soumission	OBLIGATOIRE	

Relevé d'identité bancaire au nom de l'entreprise	OBLIGATOIRE
Certificat de non-faillite	SI POSSIBLE
Attestation d'assurance de l'entreprise	SI POSSIBLE
Relevé bancaire attestant de la disponibilité des fonds de l'entreprise à hauteur de la proposition financière globale.	FACULTATIF

Nota : Tout document délivré au niveau des régions occupées ne sera pas pris en compte

DOCUMENTS TECHNIQUES			
DENOMINATION	STATUT	OBSERVATIONS	
Méthodologie générale de mise en œuvre	OBLIGATOIRE		
Programme d'exécution de l'ensemble des travaux	OBLIGATOIRE	L'entrepreneur devra fournir un programme d'exécution pour l'ensemble des travaux, montrant l'enchaînement logique des activités. Les délais concernant les temps de Recrutement et d'approvisionnement seront mis évidence. Paraphe sur chaque page, date, signature et tampon du soumissionnaire sur la dernière page.	
Moyens logistiques de l'entreprise pour la mise en œuvre des travaux	OBLIGATOIRE	Matériel disponible suffisant (type de matériel, nombre, propriété ou location) avec justification d'appartenance (carte grise ou acte d'engagement de location signé par les deux parties authentifiées par les autorités compétentes).	

Moyens humains de l'entreprise pour la mise en œuvre des travaux Dont CV présentant la qualification et l'expérience des principaux responsables de l'exécution du marché Organigramme prévu pour la mise en œuvre du/des chantier(s)	OBLIGATOIRE	Dossiers des techniciens (CV, certificats et/ou diplôme)
Exemple de réalisations passées de même nature Informations détaillées concernant l'expérience et les réalisations passées du soumissionnaire et plus spécifiquement relatives à des travaux de même nature effectuées au cours des trois (03) dernières années	SI POSSIBLE	
Références du soumissionnaire	SI POSSIBLE	Lettres ou PV de réception attestant de la qualité des travaux fournis et de la satisfaction des demandeurs.
Informations sur les autres engagements en cours Informations détaillées sur les travaux présentement entrepris et sur les autres engagements à caractère contractuel du soumissionnaire	SI POSSIBLE	

PIECES FINANCIERES		
Proposition financière	OBLIGATOIRE	Modalités de dépôt expliquées dans la partie « Conditions de soumission des offres » Devis quantitatif estimatif (en 3 onglets distincts : maison, cuisine, et sanitaire) dûment rempli en lettres et en chiffres. Paraphe sur chaque page, date, signature et tampon du soumissionnaire à la dernière page.

c. Précisions sur les critères

Aux fins du présent marché, les soumissionnaires doivent au minimum remplir les critères de qualifications suivants :

- a) Expérience d'au moins un chantier comparable aux travaux du présent dossier d'appel d'offres lors des trois (03) dernières années. L'attestation de bonne fin (Le soumissionnaire doit joindre une attestation définitive des travaux).
- b) Matériel disponible suffisant (type de matériel, nombre, propriété ou location) avec justification d'appartenance (carte grise ou acte d'engagement de location signé par les deux parties authentifiées par les autorités compétentes).
- c) Personnel cadre et ouvriers spécialisés en nombre suffisant et qualité (organigramme chantier).

Le conducteur des travaux et le chef de chantier auront chacun au moins une expérience de cinq (05) ans dans des travaux de génie civil.

d. Caution

Le soumissionnaire doit produire la **caution de soumission** sous forme de caution bancaire d'une banque reconnue par le Maître d'Ouvrage. Cette caution est fixée à 1800 USD (Facultatif pour l'entreprise adjudicataire du marché).

e. Dépenses liées à l'offre

Le soumissionnaire supportera toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre. La Fondation Panzi ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

f. Approvisionnement

L'entreprise doit prévoir l'approvisionnement du chantier en matériel et matériaux (ciment, sable, moellons, bois (planches), madriers, tôles, etc....) dès le début du chantier et stocker les matériaux adéquatement en quantité suffisante afin de ne pas risquer un arrêt des travaux par manque d'approvisionnement.

g. Suivi

Afin de pouvoir contrôler la bonne exécution des travaux, l'emploi de la main d'œuvre, les temps et volume de production du travail, les incidences sur les sites, l'approvisionnement en équipement et matériaux, et par la suite pouvoir exploiter ces données pour le constat du prix de revient du chantier, l'entreprise devra remplir et exploiter régulièrement :

- Le rapport journalier de chantier,
- Les fiches de stocks,
- Les attachements.
- Etc.

Des indications seront fournies aux entreprises en ce qui a trait à la composition et au contenu des divers rapports et feront l'objet de validations par les différents acteurs du projet. (Formulaire, fiches, etc.)

h. Données chiffrées

Les données chiffrées sont renseignées à titre indicatif et ne sont pas contractuelles à leur stade actuel. Les schémas linéaires et les plans définitifs seront établis à l'avancement des travaux et feront dès lors explicitement partie des pièces contractuelles.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner les conditions, termes et spécifications figurant au dossier d'appel d'offre.

- i. Avance de démarrage :
Deux options sont envisageables

Option 1 : L'entreprise fournit une garantie bancaire de 20% afin de percevoir une avance de démarrage de 20% du montant du marché et ceci dans un délai maximum de 21 jours
Les paiements restants se fera au prorata d'avancement des travaux à la suite d'un décompte établi et validé par les parties prenantes.

Option 2 : En raison de la situation actuelle de la sous-région, L'entreprise n'est pas en mesure de fournir une garantie bancaire d'avance de démarrage ; ce montant ne lui sera pas octroyé. Le titulaire du marché sera payé au prorata du taux d'avancement des travaux à la suite d'un décompte établi et validé par toutes les parties prenantes.

- j. Retenu de garantie de bonne exécution
Une garantie financière (la garantie de bonne exécution) de 5% (soit _____\$) sera retenue à la source, le montant de la constitution de la garantie de bonne exécution sera défalqué des factures du titulaire du marché et restitué lors de la réception définitive des travaux prévue trois (03) mois après la réception provisoire.

3. Connaissance des lieux

Par le fait même de déposer sa soumission, le soumissionnaire est réputé avoir une parfaite connaissance de la zone géographique concernée par cet appel d'offre, de la nature des travaux à réaliser, des conditions de travail locales ainsi que de toutes les sujétions que ces travaux comportent.

La localisation de chaque maison sera présentée sur une carte une fois le ciblage des bénéficiaires effectué.

Une rencontre sera organisée à la Fondation Panzi afin de définir la localisation des maisons. A cet effet, les coordonnées GPS seront partagées aux soumissionnaires désirants effectués la visite des sites.

4. Engagement

Le soumissionnaire restera engagé par la soumission de son offre pendant un délai de 3 mois à compter de la date de dépôt.

5. Caractère confidentiel

a. Article 5.1

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation, à la comparaison des offres et aux recommandations relatives à l'attribution du marché ne pourra être divulguée jusqu'à l'annonce de l'attribution du marché.

b. Article 5.2

Toute tentative effectuée par le soumissionnaire pour influencer la Fondation Panzi et/ou l'AICRL au cours de la procédure d'examen et d'évaluation de l'offre et dans sa décision relative à l'attribution du marché conduira au rejet de l'offre du soumissionnaire.

6. Eclaircissements apportés aux offres

La Fondation Panzi, pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, peut demander au soumissionnaire des éclaircissements relatifs à son offre, y compris pour le sous-détail de ses prix.

Si le soumissionnaire souhaite obtenir des éclaircissements sur les documents, il peut en faire la demande auprès de la Fondation Panzi par écrit, ou par mail à l'adresse adordc@panzi.org avec comme objet « **DEMANDE D'INFORMATION DAO CONSTRUCTION/CMB/2026/30CD25-30CD26** ».

7. Modification du dossier d'appel d'offre

a. Article 7.1

À tout moment, la Fondation Panzi peut, pour quelque motif que ce soit de sa propre initiative ou à la suite d'une demande d'éclaircissement présentée par le soumissionnaire, modifier le dossier d'appel d'offre en procédant à la publication d'un additif.

b. Article 7.2

L'additif sera envoyé par lettre ou par mail au soumissionnaire et lui sera opposable. Le soumissionnaire accusera réception de l'additif à la Fondation Panzi par écrit dans les plus brefs délais.

8. Langue de l'offre

L'offre établie par le soumissionnaire ainsi que l'ensemble du courrier et des documents qui s'y rapportent et qui sont échangés entre le soumissionnaire, la Fondation Panzi doit être rédigés en français.

9. Montant de l'offre

a. Article 9.1

Sauf mention contraire figurant au dossier d'appel d'offre, le marché couvre l'ensemble des travaux toutes taxes comprises enregistrés en lettres et en chiffres appliqués à chaque poste du devis estimatif par le soumissionnaire.

b. Article 9.2

Le soumissionnaire présentera des prix unitaires correspondant à toutes les étapes des travaux figurant au devis estimatif, qu'ils soient ou non assortis de quantités.

c. Article 9.3

Tous les droits, impôts et taxes à la charge du soumissionnaire au titre du marché ou à tout autre titre en vigueur 30 jours avant la date de la signature du contrat seront réputés compris dans les prix unitaires et dans le montant total de l'offre présentée par le soumissionnaire.

10. Monnaie de l'offre et monnaie de règlement

a. Article 10.1

Les prix unitaires et totaux seront libellés toutes taxes comprises en Dollars Américains.

b. Article 10.2

Le règlement se fera uniquement en Dollars Américains.

11. Détermination de la conformité de l'offre

Tous les prix seront indiqués dans le bordereau des prix en USD en lettres et en chiffres.

12. Correction des erreurs

a. Article 12.1

La Fondation Panzi réserve le droit de corriger les erreurs et de rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Les erreurs seront corrigées de la façon suivante :

- Lorsqu'il existe une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, le montant en lettre fera foi,
- Lorsqu'il existe une différence entre un prix unitaire et le montant total obtenu en effectuant le produit du prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi.

b. Article 12.2

Le montant figurant à la soumission sera rectifié par la Fondation Panzi conformément à la procédure décrite ci-dessus et, avec le consentement du soumissionnaire, sera réputé comme engageant ce dernier.

13. Droit reconnu à la Fondation Panzi d'accepter ou de rejeter toute offre

Nonobstant les dispositions du paragraphe 11, la Fondation Panzi se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure d'appel d'offre et de rejeter l'ensemble des offres aussi longtemps qu'il n'a pas attribué le marché, sans encourir pour autant une responsabilité quelconque à l'égard du soumissionnaire et sans devoir l'informer des raisons pour lesquelles il a rejeté son offre.

14. Notification de l'attribution du marché

Avant l'expiration du délai de validité de l'offre du soumissionnaire, la Fondation Panzi notifiera au soumissionnaire par lettre recommandée que son offre a été retenue ou l'informerá dans les plus brefs délais du rejet de son offre.

15. Signature du marché

a. Article 15.1

Si l'offre du soumissionnaire est retenue, la Fondation Panzi enverra au soumissionnaire en même temps que la notification de l'acceptation de son offre, un modèle de marché qui récapitule les termes de l'accord conclu entre les parties.

b. Article 15.2

Dans les cinq (5) jours suivants la date de la réception, le soumissionnaire signera le marché et le fera parvenir à la Fondation Panzi.

Si le soumissionnaire ne remplit pas ses obligations au titre des paragraphes 15 et 16, dans un délai de trente (30) jours après réception de la notification, la Fondation Panzi pourra annuler l'attribution du marché.

c. Article 16 - Ouverture et évaluation des offres

L'ouverture des plis se fera en présence du comité de dépouillement qui procédera par la suite à l'analyse des offres administratives, financières et techniques.

Les offres jugées non recevables (dossier administratif non conforme) seront éliminées. Les offres qui ne seront pas conformes aux termes et conditions de la présente consultation, y compris celles contenant des informations incomplètes seront disqualifiées.

L'évaluation des offres se fera en plusieurs étapes :

- Vérification de l'offre administrative et de la conformité des pièces administratives
- Évaluation de l'offre technique /70%
- Évaluation de l'offre financière /30%

OFFRE ADMINISTRATIVE			
CRITERES EVALUES		POINTS MAXIMUM PAR CRITERE EVALUE	TOTAL MAXIMUM CUMULE
1	Présence et conformité de toutes les pièces administratives obligatoires (se référer aux pièces administratives mentionnées au point 2.b du présent appel d'offres)	OUI/NON	Si NON l'étude de l'offre s'arrête là
OFFRE TECHNIQUE			
CRITERES EVALUES		POINTS MAXIMUM PAR CRITERE EVALUE	TOTAL MAXIMUM CUMULE
1	Le soumissionnaire a présenté une offre technique : - Pour la construction des maisons en planches in situ	OUI/NON	50

	Note : Le score de qualification des entreprises lors de l'analyse technique vers l'analyse financière est de 70%		
2	Une méthodologie explicite de la mise en œuvre du/des chantier(s) : ici sont évaluées la qualité de l'analyse du contexte de chantiers (environnement, accessibilité, approvisionnement...), les difficultés à anticiper, et les solutions pour y faire face.	10	
3	Programme d'exécution global (la cohérence et les détails des étapes seront particulièrement évalués)	8	
4	Moyens logistiques de l'entreprise et sous-traitants prévus pour le(s) chantier(s) Le détail des moyens et la stratégie logistique élaborée seront particulièrement étudiés.	10	
5	Moyens humains de l'entreprise pour la mise en œuvre des travaux L'organigramme, la composition et le CV des équipes dédiées au projet seront étudiées. La cohérence du nombre de personnes mises à disposition par rapport au nombre de sites doit être adapté : 5 points Un conducteur de travaux plus de 05 ans d'expérience dédié au projet : 3 points La disponibilité d'un chef de chantier d'au moins 5 ans d'expérience par site (rotation possible si calendrier d'exécution cohérent) : 2 points	10	
6	Exemple de réalisations de même nature Expérience de deux chantiers comparables aux travaux du présent dossier d'appel d'offres lors des trois (03) dernières années (pour être conforme à cette clause les chantiers cités doivent être achevés à au moins 70%). 3 points par chantiers comparables	6	

7	Références des autres marchés de construction Lettres ou PV de réception attestant de la qualité des travaux fournis et de la satisfaction des demandeurs	6	
OFFRE FINANCIERE			
1	Devis estimatif - Constructions in situ	20	20

Pour la Fondation Panzi
SHANGALUME IMANI YVES.

Directeur Administratif Financier.



- ANNEXE 1 : MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION
- ANNEXE 2 : CAHIER DES CHARGES
- ANNEXE 3 : CARNET DE PLANS
- ANNEXE 4 : DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF
- ANNEXE 5 : MODELE DE CONTRAT
- ANNEXE 6 : DECLARATION D'ENGAGEMENT
- ANNEXE 7 : CONDITIONS GENERALES.